

Comité Directeur

Réunion des 7 et 8 décembre 2018 à l'INSEP

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Valérie ALLIO, Françoise AMIAUD, Anne-Marie ANTOINE, Corinne CHASSAC, Françoise EITO, Agnès FAUCHARD, Cathy GISCOU, Nathalie LESDEMA, Anne LUCIANI, Stéphanie PIOGER (le samedi) et Yannick SOUVRE.

MM. Patrice ALEXIS, Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Patrick COLLETTE, Bernard DANDEL, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Philippe LEGNAME, Michel MARGUERY, Paul MERLIOT, Christian MISSER, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER, Alain SALMON, Mili SPAHIC et Luc VALETTE

Invités : Roland BLIEKAST, Jacques LANG, Yannick SUPLOT, Olivier BLATRIE – vice-président de la LR Auvergne Rhône Alpes, Jean-Pierre BRUYERE – président de la LR Provence, Bernard DEPIERRE – président de la LR Bourgogne Franche Comté, Brigitte DESBOIS – président de la LR Occitanie, Pierre DUFAU – président de la LR Nouvelle Aquitaine, Jean-Michel DUPONT – président de la LR Pays de la Loire, Daniel HERBLINE – président de la LR Normandie, Mickaël LEBRETON – président de la LR Bretagne (le vendredi), Yannick RIBAUT – président de la LR Centre Val de Loire, Christophe BURGUIERE – président du CD d'Ille et Vilaine, Alain CATELLE – président du CD du Nord et Alain VOIEMENT – président du CD des Pyrénées Atlantiques.

Représentant le Conseil d'Honneur : MM. Jean-Claude BOIS, Bernard GAVA et Michel RAT.

Excusés : Mmes Magali FERRIER, Carole FORCE, Stéphanie PIOGER (le dimanche)
MM. Alain BERAL, Patrick HAQUET, Damien SIMONNET et Boris VENDRAN

Assistent : Mme Léa DUMAS et Amélie MOINE (le vendredi)

MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Jean-Philippe GAUDICHAU, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS.

ANNEXES	
N°	
1	2018-12-07 CD 0 - CCN - Délégation aux CCR V1 MLD
2	2018-12-07 CD Charte des officiels V2 JSI
3	2018-12-07 CD Préconisations suite Séminaire dirigeants
4	2018-12-08 4-CD CDT état des lieux PDT
5	2019 2018-12-07 CD 1- Nominations Entraîneurs EdF Jeunes 5x5 2019 V FIN
6	2019 2018-12-07 CD 1- Nominations Staff EdF 3x3 2019 V FIN
7	2018-12-07 CD Programme équipes de France 2018-2019
8	2018-12-07 CD 2-DFE-FORMATION-Point Général
9	2018 2018-12-07 CD-2-DFE - CD - Dirigeants VFIN
10	2018-12-07 CD 2-OFFICIELS-CFO Statistiques Officiels - V2 SKR
11	2018-12-07 CD 2-DFE-OFFICIELS OTM HN formation clubs pro CDE-V2
12	2018-12-08-15 CD 4 DJT Point general VFIN
13	2018-12-07-08 CD 4-CMJ EFMB Labels attribués – VFIN
14	2018-12-07 CD DAJI Document unique modifications réglementaires RG VFIN
15	2018-12-07 CD Présentation CASV1
16	2018-12-07 CD Présentation DAJI
17	2018-12-08 CD 5-CFC Point général - CFC – VFIN
18	2018-12-08 CD 5-CFC Modifications règlementaires (2019-2020) – VF
19	2018-12-07 CD 1-HN Point général VF
20	2018-11-07 CD regles_participation_centre de formation
21	2018-12-07 CD CR reunion ultramarins 3x3 VIDT

22	2018-12-08 6 REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER OPEN START V3
23	2018-12-08 6 REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER OPEN PLUS V3
24	2018-12-08 6 REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER OPEN DE FRANCE V3

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT est ravi de tenir ce Comité Directeur à l'INSEP. Il souhaite rendre hommage au Centre Fédéral, rebaptisé Pôle France Yvan MANINI, et souligne la qualité du travail fait par les dirigeants et le staff qui encadrent les équipes du Pôle France.

Il ajoute que la veille au soir un repas de fin d'année a eu lieu afin de remercier le Comité Directeur et ses invités pour leur engagement et leur travail.

Il signale que le matin même s'est tenue une réunion d'information afin de présenter l'activité fédérale aux membres du Comité Directeur. Des interviews vidéo des directeurs de pôles seront réalisées et diffusées dans les territoires.

Dans le même temps, s'est tenu le premier Conseil des Présidents de Ligues Régionales. Il précise que cela ne se substitue pas à un Comité Directeur mais ce Conseil a pour but d'échanger et débattre avec les présidents, trouver des pistes de travail qui pourront ensuite être étudiées en Bureau Fédéral et Comité Directeur. Il souhaite que les Ligues mettent en place des Conseils des Présidents de Comités.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux invités présents. Il annonce ensuite que le nombre de licenciés a baissé de 8 000 par rapport à la saison précédente, soit - 20 000 licenciés en 2 ans. Il précise cependant que cela n'est pas propre au basket mais touche pratiquement toutes les fédérations, à l'exception du football.

Il salue les brillants résultats de l'équipe de France masculine qui est qualifiée pour le Mondial 2019 en Chine et souligne le remarquable état d'esprit des joueurs du Team France. Il salue également la qualification de l'Équipe de France Féminine pour l'Euro 2019, ainsi que l'intégration réussie de Bria HARTLEY.

Le Comité Directeur applaudit ces deux équipes.

Il revient ensuite sur la réforme de la gouvernance du sport : l'agence se met en place et 2019 sera une année de transition. Il ajoute que Jean CASTEX en assurera la présidence.

Concernant l'international, il signale que le Bureau Central de la FIBA se tient ce jour. L'Europe revendique une meilleure reconnaissance de la part de FIBA et de lui permettre de conserver, en particulier, les droits de l'Eurobasket. Un Bureau exceptionnel de FIBA Europe se tiendra le 17 décembre. Il souhaite également et insistera sur ce sujet : que les fédérations nationales soient protégées face au développement du 3x3 et puissent encadrer cette activité, souvent vampirisée par des promoteurs privés.

2. Présidence

- a. Composition du Bureau Fédéral – ajout de deux membres

Jean-Pierre SIUTAT informe le Comité Directeur que ce point est reporté au Comité Directeur du mois de mars.

- b. Représentants de la FFBB au sein de la LNB – Personnes qualifiées

Il signale que suite à des problèmes de disponibilité de certains membres et de la nécessité pour la FFBB d'être représentée aux réunions de la LNB. Boris VENDRAN étant déjà remplacé par Mili SPAHIC, Alain SALMON n'ayant pas la disponibilité nécessaire sera remplacé, nous verrons s'il y a lieu de le faire également pour les deux personnalités qualifiées (Emmeline NDONGUE et Régis BARDERA).

Les noms de leurs remplaçants seront proposés au Comité Directeur du mois de mars.

- c. Retrait de la délégation des CCR

Matthieu LACHENAUD annonce qu'à l'exception de la Ligue PACA, l'ensemble des fusions de Ligues est terminé. Il propose donc le retrait de délégation aux CCR constitués en association, ce qui entrainera une convocation de l'Assemblée Générale extraordinaire de ces structures pour acter la dissolution (voir l'annexe1).

Validation de la proposition par le Comité Directeur
--

Cette décision et les formalités à accomplir seront notifiées au Président du CCR ainsi qu'à celui de la nouvelle Ligue.

d. Charte des Officiels 2017-2018 – Point de situation

Michel MARGUERY fait un bilan de la charte des officiels (voir l'annexe 2) et signale qu'un travail est en cours pour mettre en place une V2.

Un débat s'engage.

Plusieurs invités et membres du Comité Directeur signalent l'existence de désignations parallèles sur certaines rencontres. C'est-à-dire que, pour certaines rencontres pour lesquelles il n'y a pu avoir de désignation sur FBI, un arbitre est trouvé pour officier le jour même du match.

Le Comité Directeur souhaite qu'un groupe de travail soit mis en place afin de faire évoluer la charte des officiels et la rendre plus attrayante pour les clubs. Y participeront : Michel MARGUERY (Pilote), Stéphane KROEMER, Pierre DUFAU, Gérald NIVELON, Pierre DEPETRIS, Christian MISSER et Jean-Michel DUPONT. Leur première réunion se déroulera le 7 janvier 2019 au siège de la FFBB. Ils présenteront les résultats de leurs travaux lors du Bureau Fédéral du mois de février.

e. Débriefing du séminaire et lancement des débats

Jean-Pierre SIUTAT annonce que s'il regrette l'absence de certains Comités à ce séminaire, ce dernier a été fructueux et les personnes présentes ont fait preuve d'un très bon état d'esprit.

Il présente donc un ensemble de préconisations issues de ce séminaire (annexe 3).

- FFBB2024 :

Jean-Pierre SIUTAT rappelle le concept des plans FFBB2024 et Club 3.0 ainsi que le contexte de leur mise en place (voir l'annexe 3).

Conformément au projet FFBB2024 et aux conclusions unanimes du séminaire sur ce sujet, les règlements des compétitions 5x5 devront être assouplis (voir la suite de l'annexe 3).

Une discussion s'engage.

Une première réflexion doit être engagée sur le calendrier global de la saison, afin de permettre le développement harmonieux du 5x5 et 3x3, l'optimisation des créneaux. De plus en plus de joueur(se)s délaissent la compétition le weekend, pourquoi ne pas prévoir des rencontres en semaine et non plus uniquement le week-end. Autre piste évoquée : après chaque rencontre de 5x5 (jeunes), faire jouer un match de 3x3 aux 4 joueur(se)s de chaque équipe qui n'ont pas (ou peu) joué ; si problème de timing, limiter à 3 QT de 5x5 et consacrer le 4^{ème} QT au match de 3x3.

Une expérimentation sera menée, la saison prochaine, sur certains territoires : l'Orne et/ou la Creuse, le Nord, la Guadeloupe et la Corse. Les clubs qui mèneront ces expériences recevront une aide de la Fédération (à déterminer).

De plus, la FFBB doit proposer une vraie offre loisir avec la souplesse attendue par les participants, sans notion de classement, montée ou descente, surtout pour les équipes séniors et vétérans. Les réglementations concernant les très bas niveaux doivent être assouplies.

Jean-Pierre SIUTAT fait ensuite un point sur les compétitions de 3x3 et le Vivre Ensemble (voir la suite de l'annexe 3).

Une expérience sera menée en Ile de France, Grand-Est et Pays de la Loire où des clubs pourraient devenir prestataires pour l'association Siel Bleu (interventions dans des EHPAD). A ce titre Yannick OLIVIER rappelle qu'une convention type est en cours d'élaboration avec prestation forfaitaire pour permettre aux clubs de positionner des sessions Basket Santé avec attribution de licence contact BS dans les EHPAS, MAPAD, etc...

Une discussion s'engage concernant le Basket proposé au monde de l'Entreprise. Il en ressort qu'il faut distinguer :

- Les offres BASKET ENTREPRISE qui sont des compétitions 5x5 et 3x3, par conséquence non traitées comme VxE,
- L'offre BASKETONIC, en cours d'expérimentation, qui permettra une animation dédiée au personnel des entreprises, par conséquence traitée comme VxE.

Concernant le BASKET ENTREPRISE, Yannick OLIVIER rappelle d'ailleurs aux Ligues qui ne se sont pas manifestées de lui confirmer si elles ont une équipe ENTREPRISE à proposer pour les finales de cette saison.

Jérôme PRIGENT ajoute que les plateformes privées contactent les entreprises afin de mettre en place des tournois 3x3 ENTREPRISE.

Jean-Pierre SIUTAT présente une simplification radicale des offres de licences et titres de participation (voir la suite de l'annexe 3). L'objectif est une meilleure lisibilité et intégration des trois offres de basket 5x5, 3x3 et VxE en prenant en compte les différentes familles de licences.

Il rappelle que les Ligues et les Comités n'ont pas le droit de prélever une part sur la souscription d'assurance par les licenciés.

Concernant les offres de licences au sein d'un CLUB 3.0, les principes sont les suivants :

1. Une offre de base : la LICENCE FFBB qui permet de devenir membre de la Fédération, au sein d'un CLUB.
2. Compte tenu de son aptitude, ce membre pourra assurer des fonctions au sein de son CLUB, par exemple dirigeant, technicien ou officiel ; *un exemple, avec cette offre de base et l'aptitude requise, le membre peut tenir une table de marque.*
3. Trois offres complémentaires sont proposées à cette offre de base, en fonction du public concerné :
 - a. Offre COMPETITION :
 - i. Pour devenir joueur(se) COMPETITION, le membre prendra une extension à son offre de base, qui lui permettra de participer aux compétitions de 5x5 ou 3x3 au sein de son CLUB.
 - ii. Un joueur COMPETITION pourra prendre une 2^{ème} extension qui lui permettra, sous certaines conditions et selon un calendrier à définir, d'obtenir une AUTORISATION SECONDAIRE et jouer dans 2 CLUBS (le principal 5x5 ou 3x3, le secondaire 5x5 ou 3x3) ; comprenons que tout est à écrire sur cette 2^{ème} extension (aujourd'hui l'AS ou le prêt n'est envisageable qu'entre 2 CLUBS 5x5).
 - b. Offre LOISIR :
 - i. Pour devenir joueur(se) LOISIR, le membre prendra une extension à son offre de base, qui lui permettra de participer aux compétitions LOISIR de 5x5 ou 3x3 au sein de son CLUB.
 - ii. Un joueur LOISIR pourra prendre une 2^{ème} extension qui lui permettra de participer à l'ensemble des OPENS SUPERLEAGUE (frais d'inscription pris par l'organisateur en sus)
 - c. Offre BASKET SANTE :
 - i. Pour participer aux séances de BASKET SANTE animés par un animateur au sein d'un CLUB, le membre prendra une extension à son offre de base.

Concernant les autres titres de participations hors d'un CLUB 3.0, les principes sont les suivants :

1. Une offre de base et un titre unique : la LICENCE CONTACT BASKET qui permet de participer GRATUITEMENT aux différentes opérations de découverte du Basket (OBE, OBA, OBC, OBC, 5x5, 3x3, VxE) ; une répartition en fonction du type d'opérations (ex. OBE) sera maintenue sans faire de distinction sur le nom du titre qui restera unique.
2. Une offre réservée aux tous petits, au sein de Garderie Découverte : la LICENCE MICRO, qui permet à ces tous petits de participer à des animations en rapport à la découverte du Basket et adaptés à cette catégorie d'âge (Voir Département des Landes)
3. Une offre réservée à la participation à UN Open Start 3x3 : le PASS 3x3
4. Une offre réservée à la participation à TOUS les Opens 3x3 : la LICENCE SUPERLEAGUE ou JUNIORLEAGUE 3x3

Il fait ensuite un point étape sur la mise en place de la plateforme digitale (voir la suite de l'annexe 3). Il précise que le MarketPlace permettra aux utilisateurs d'acheter des produits ou services mis en avant par des partenaires.

Jean-Pierre SIUTAT présente l'état d'avancement du Plan Infra (voir la suite de l'annexe 3). Il propose une aide fédérale, conformément aux équipements présentés dans la Plaquette du Plan Infra, pour des terrains ciblés : fourniture et transport d'un but de basket « Ligne FFBB » par terrain de 3x3 (donc 2 pour un terrain 5x5).

Validation de la proposition par le Comité Directeur.

Une notice sera communiquée. Il précise que les fédérations de foot, de tennis et d'escalade disposent de demandes d'aides dématérialisées. La FFBB devrait le proposer également.

L'équivalence financière de cette aide sera communiquée afin de faciliter l'élaboration de budget.

a. Plate-forme commerciale :

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que de plus en plus de projets privés existent (Hoops Factory, The One Ball...). Certains Comités comme les CD67 et CD44 sont intéressés. Ce type de plateforme coûte environ 2M€. Des conventions seront passées afin d'établir des partenariats gagnant-gagnant.

Il propose qu'une étude de faisabilité soit confiée à MKTG afin de mettre en place des plateformes dans chaque métropole.

Validation de la proposition par le Comité Directeur
--

Un projet devrait être fourni pour le Bureau Fédéral du 18 janvier.

2. Accompagnement des territoires

Jean-Pierre SIUTAT présente ensuite l'accompagnement fédéral mis en place ainsi que la stratégie de communication auprès des Collectivités Territoriales et autres cibles (voir la suite de l'annexe 3).

- Féminisation et monoparentalité : Plan d'actions

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que le plan de féminisation est une obligation ministérielle et que si la FFBB fait partie des 'bons élèves', elle doit encore progresser. Les propositions issues des débats qui ont eu lieu lors du séminaire de Troyes seront analysées et évoquées lors d'un prochain Bureau Fédéral.

Il rappelle également que la FFBB avait signé une Charte de la Monoparentalité en 2015, s'engageant ainsi à aider ses employé(e)s se trouvant dans cette situation, s'ils le souhaitent.

- PPF

Il expose ensuite les principales idées qui sont ressorties lors du Séminaire au sujet des pôles Espoirs (voir la suite de l'annexe 3). Ces préconisations seront analysées lors du Bureau Fédéral de décembre. Il souligne que lors du Séminaire de Troyes, les représentants des structures ont manifesté une forte volonté de conserver les pôles espoirs et de trouver de nouvelles sources de financement.

- Répartition des compétences et missions (FFBB, LR, CD)

Jean-Pierre SIUTAT signale que la principale demande a été le renforcement de la collaboration entre les différents niveaux (Fédération/ligues/comités). Il précise que c'est un des objectifs, par exemple, du Conseil des Présidents dont la 1^{ère} réunion s'est déroulée la veille.

Il ajoute que lors du séminaire, les questions du 5x5 et du 3x3 ont été abordées. Il a été noté des propositions d'actions, mais pas ou peu de réponses aux questions posées.

Un tableau récapitulatif de la répartition des missions entre la FFBB, les ligues et les comités sera réalisé pour le Bureau Fédéral de décembre par Anne LUCIANI et Thierry BALESTRIERE. Concernant le 3x3 et le VxE, il sera fait par Jean-Michel DUPONT et présenté au Bureau Fédéral de février.

f. Plan de Développement Régional

Jean-Pierre SIUTAT informe le Comité Directeur que la constitution d'un document type 'PDT' va devenir obligatoire dans le cadre des financements territoriaux ; il insiste sur son importance et sera complété par un volet INFRA, appelons-le : le SCHEMA INFRA 3x3 TERRITORIAL.

Anne-Marie ANTOINE ajoute que les actions soutenues découlent du PDT, tout autre dossier ne recevra pas d'avis favorable de la Commission Démarche Territoriale avant passage en Bureau Fédéral (voir l'annexe 4).

3. Trésorerie

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER annonce qu'il a travaillé avec Pascal GOUDAIL sur une situation budgétaire à fin novembre (mi-exercice) : la baisse des licenciés étant inférieure à la baisse prévue et malgré le coût d'organisation des fenêtres FIBA et du séminaire de Troyes, il n'y a pas de nécessité de faire une révision budgétaire.

Il avertit les présidents de ligues que des erreurs ont été commises dans les factures d'affiliations qui leur ont été envoyées et s'en excuse. De nouvelles factures leur parviendront dans le courant de la semaine prochaine.

b. Dispositions financières relatives à l'indemnité de nuit des observateurs

Il a constaté que dans les dispositions financières est apparue une indemnité de nuit pour les observateurs HN. Cette ligne a été annulée par le dernier Bureau Fédéral, il demande donc au Comité Directeur de confirmer cette suppression.

Le Comité Directeur confirme l'annulation de l'indemnité de nuit pour les observateurs HN

4. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE rappelle que le calendrier général a été modifié et que les dates du Comité Directeur du mois de juillet 2019 y apparaissent désormais : il se déroulera le 12 juillet de 14h30 à 20h et sera précédé le matin d'un Bureau Fédéral.

5. Direction Générale / Direction Technique

a. Point général

Alain CONTENSOUX revient sur les excellents résultats des équipes de France avec la qualification des équipes masculines et féminines. Il rappelle que la France est la 2^{ème} nation européenne chez les jeunes, ce qui est un argument pour le maintien du PPF et des Pôles Espoirs d'Ile de France.

Pour le 3x3, il salue également le retour à la 3^{ème} place de l'Équipe de France Féminine et le retour à la 3^{ème} place de la France au ranking FIBA avec Marie-Ève PAGET qui est 1^{ère} joueuse mondiale et que la France compte 6 joueuses dans le top 10 mondial. Il insiste sur la nécessité d'alimenter une 2^{ème} filière olympique.

Il annonce qu'il a assisté à une soirée des Pôles Espoirs d'Ile de France avec le parrainage de 2 joueurs internationaux (une médaillée de bronze à la Coupe du Monde de 3x3 et un joueur récemment sélectionné en Équipe de France) qui étaient présents et ont pris le temps de rencontrer les jeunes joueurs et échanger avec eux. Cela est le signe d'un véritable retour dans les ligues des joueurs et joueuses formés dans les pôles et montre leur bon état d'esprit.

Il remercie Christian AUGER de l'y avoir invité.

b. Direction de la performance

Jacques COMMERES signale qu'il se rendra à Belgrade mercredi prochain pour le tirage au sort de l'Eurobasket Féminin qui aura lieu du 27 juin au 7 juillet 2019 en Lettonie et en Serbie. Il rappelle qu'il n'y aura pas de qualification directe aux Jeux Olympiques mais que les 6 premières équipes de l'Euro seront qualifiées pour le TQO en février 2020.

Il se réjouit de la qualification de l'Équipe de France masculine et se réjouit de la qualité du Team France, tant par l'engagement des joueurs que de leurs qualités techniques. Il rappelle que la dernière fenêtre aura lieu les 21 et 24 février 2019. Ces deux matchs sont importants afin de conserver la place de la France dans le groupe et au ranking mondial. La France doit être dans les deux premières équipes européennes du mondial afin de se qualifier directement pour les Jeux Olympiques sans passer par le TQO dont les dates entrent en conflit avec le calendrier NBA.

- Entraîneurs 5x5 Équipes de France jeunes - campagne d'été

Jacques COMMERES expose la liste des entraîneurs des équipes de France 5x5 jeunes (voir l'annexe 5). Il souligne que la mise en sommeil de l'équipe A' fait suite à l'absence de compétition de référence pour cette catégorie. Cependant, un suivi des joueuses de moins de 23 ans est toujours en cours, certaines seront intégrées à l'équipe A au titre de partenaires d'entraînement, comme cela se fait avec l'équipe masculine. Cela permet aux jeunes joueuses de se familiariser avec l'équipe, le staff et leur permet de leur mettre le pied à l'étrier.

Il précise également que si la France n'est pas qualifiée au Championnat U19 féminin, c'est parce qu'il a été décidé, l'été dernier, de ne pas faire doubler les joueuses U17.

- Staff des équipes de France 3x3 - campagne

Jacques COMMERES présente ensuite la liste des entraîneurs des équipes de 3x3 (voir l'annexe 6). Il signale qu'il y a parmi ces entraîneurs une forte cohésion qui leur permet de travailler de manière transversale sur plusieurs équipes à la fois.

Il signale que la Direction Technique souhaiterait intégrer davantage de femmes aux staffs des équipes de France mais il y a peu de candidates.

- Programme des équipes de France

Il présente ensuite le programme des équipes de France (voir l'annexe 7)

6. Délégation Marque

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER informe le Comité Directeur que la nouvelle maquette du Basketball Magazine est désormais en place et permet de mettre en valeur le 3x3 et le VxE.

Concernant le partenariat, il signale que l'opération Kinder Sport Basket Day touche 100 000 enfants répartis sur 1 000 clubs durant le mois de décembre.

Il ajoute que la FFBB était présente lors du Salon des Maires pour la présentation du plan FFBB 2024 et club 3.0 auprès des collectivités : un stand était en place durant toute la durée du salon et Jean-Pierre SIUTAT a tenu des conférences.

Concernant l'événementiel, il souligne la très belle réussite du match organisé à Charleville-Mézières : le public était au rendez-vous et était ravi, l'Équipe de France a fourni une très belle prestation. Il salue également la qualité d'organisation du match de Limoges, durant lequel un hommage à Frédéric FORTE a été rendu et qui a été apprécié par les spectateurs. Il ajoute que le match de la dernière fenêtre se jouera à Nantes le dimanche 24 février 2019.

Il signale qu'à ce jour toutes les offres de billetterie des prochains événements ont été définies et sont disponibles (match de Nantes, Top 8 à Trélazé et finales Coupe de France à Paris).

Enfin, il annonce que le service événementiel travaille sur la préparation du championnat d'Europe de 3x3 qui se déroulera en France en 2021.

Jean-Pierre HUNCKLER souhaite signaler la belle opération qui a été menée en partenariat avec la MAIF pour le Téléthon durant laquelle 31 600€ ont été collectés. En effet, 40€ étaient collectés par panier marqué et le logo du Téléthon figurait sur les maillots et des enfants malades ont été reçus à Charleville-Mézières et à Limoges. Un événement a également eu lieu avec des personnalités telles que François BERLEAND, Yannick NOAH, Marie-José PEREC, Patrick TIMSIT, Richard ANCONINA ou Marc-Olivier FOGIEL qui ont porté le maillot de l'Équipe de France et ont tiré des lancers francs au profit du Téléthon. Une vidéo a été réalisée sur cette opération.

7. Délégation Formation et Emploi

a. Point général

Christian AUGER expose l'organisation du Pôle Formation et Emploi ainsi que les formations en cours et les principaux dossiers d'actualité (voir l'annexe 8).

b. Dirigeants :

- Bilan du Campus et des Automnales

Patrick COLLETTE fait un bilan du Campus FFBB 2018 qui s'est déroulé au Mans du 23 au 26 août ainsi que des Automnales 2018 (voir l'annexe 9).

Jean-Pierre SIUTAT ajoute qu'il sera donné de l'autonomie aux ligues pour l'organisation des Automnales à condition que toutes les ligues les organisent avec un taux de participation satisfaisant.

- Carrefours d'échanges 2019

Patrick COLLETTE fait un point sur les Carrefours d'échanges 2019 (voir la suite de l'annexe 9). Ils auront lieu durant les réunions de zones qui se dérouleront toutes, au moins une fois par mandat, au siège de la FFBB permettant ainsi aux présidents de Comités de s'y rendre au moins une fois.

Thierry BALESTRIERE demande que l'ensemble des dates de réunions souhaitées par les différentes Commissions, avec ligues et comités lui soient envoyées avant le mois de février pour qu'une communication soit faite sur eFFBB via le calendrier dynamique.

Jean-Pierre SIUTAT demande qu'une première version de ce calendrier soit présenté pour validation au Bureau Fédéral du mois de février et finalisé, si besoin, en mars, par le Comité Directeur. Et que tout ce qui n'aura pas été validé en mars ne sera pas organisé pour la saison 2019-2020. Une note sera transmise aux commissions dans ce sens.

Gérald NIVELON ajoute que l'élaboration des calendriers sportifs pour la saison 2019-2020 sera commencée dès janvier et que si certaines commissions ont besoin de libérer des week-ends, elles se manifestent auprès de la Commission Compétitions et Pratiques Sportives pour prise en compte.

c. Officiels

- Appel à projet actions de formation dans les Comités / charte des officiels

Stéphane KROEMER fait savoir au Comité Directeur que les appels à projet vers les comités départementaux pour la redistribution des amendes de la Charte des Officiels sont partis le vendredi 7 décembre.

- Statistiques arbitres 2017-2018

Il présente ensuite des statistiques concernant les Officiels pour la saison 2017-2018 (voir l'annexe 10).

- Formation exceptionnelle des OTM HN des clubs recevant

Il expose ensuite les informations relatives à la formation des OTM HN des clubs pro (voir l'annexe 11). Thierry BALESTRIERE ajoute que les présidents des clubs de LFB sont conviés au Bureau Fédéral du 18 janvier et que cela sera le bon moment pour leur passer le message. Ce point devra également être évoqué avec la LNB.

8. Délégation Jeunesse & Territoires

a. Point général

Anne-Marie ANTOINE rappelle que les ligues et comités devaient déposer leurs demandes d'aides pour le 30 novembre. Au jour du Comité Directeur, 39 comités et 2 ligues ont présenté des demandes. Elle précise que des comités de moins de 4 000 licenciés, qui peuvent donc faire des demandes d'aide à l'emploi, ne se sont pas manifestés malgré les relances de la commission.

Pierre DEPETRIS fait un point sur les actions de la Commission Fédérale Démarche Clubs (voir l'annexe 12).

Jean-Pierre BRUYERE présente les actions de la Commission Fédérale des Équipements (voir la suite de l'annexe 12). Il signale que la commission souhaite passer à 4 sessions de formation accompagnement des référents départementaux.

Agnès FAUCHARD expose les différentes échéances de la Commission Fédérale Mini & Jeunes (voir la suite de l'annexe 12).

Gérald NIVELON présente les dossiers en cours pour la Commission Fédérale Démarche Citoyenne (voir la suite de l'annexe 12). Il signale que la lutte contre le racisme est la priorité de la commission pour cette année. Les clubs de haut niveau seront mobilisés autour d'actions sur ce thème.

Il ajoute que le 15 décembre sera lancée la campagne de labellisation FFBB Citoyen qui devient le label FFBB Citoyen MAIF. De plus, l'appel à candidature Femmes sur Tous les Terrains sera lancé prochainement.

Cathy GISCOU fait un point sur les différents partenariats éducatifs (voir la suite de l'annexe 12).

Anne LUCIANI annonce que la ville de Porto Vecchio est intéressée pour la mise en place d'un Open Plus.

Patrice ALEXIS rencontrera, accompagné de Cathy GISCOU, les dirigeants du Comité de St Martin.

Concernant la Zone Océan Indien, Cathy GISCOU signale qu'à Mayotte les choses avancent. Elle remercie d'ailleurs Pascal GOUDAIL pour son travail sur ce dossier et salue les moyens alloués par la Fédération au rétablissement de cette ligue.

Gérald NIVELON annonce que le label club formateur sera le prochain à être retravaillé sous la forme de l'étoilisation. Un label général pour les clubs de haut niveau est à l'étude.

Cathy GISCOU communique ensuite le calendrier des prochaines dates de réunion de la commission DJT (voir la suite de l'annexe 12).

b. Validation des EFMB

Agnès FAUCHARD propose les attributions et renouvellement des labels Ecole Française de Mini Basket (voir l'annexe 13).

Validation des propositions par le Comité Directeur

9. Délégation aux Affaires Juridiques & Institutionnelles

a. Tenue des joueurs

Stéphanie PIOGER rappelle que la FIBA a souhaité autoriser le port d'équipement couvrant la tête lors des compétitions internationales. Conformément aux règlements généraux, la FFBB, fédération affiliée à la fédération

internationale de Basket-ball (FIBA), s'engage à respecter l'ensemble de la réglementation FIBA, sauf dans le cas d'exceptions validées par la Comité Directeur. Stéphanie PIOGER rappelle que le Bureau Fédéral s'est prononcé en défaveur de l'application de ce point des règlements FIBA dans les rencontres ou compétitions organisées par la FFBB ou ses organes déconcentrés. Il appartient désormais réglementairement au Comité Directeur de valider, ou non, cette exception à l'application des règlements FIBA.

Une discussion s'engage.

Le Comité Directeur décide de ne pas appliquer les dispositions spécifiques de l'article relatif aux équipements des joueurs en ce qui concerne les accessoires couvrant la tête.

De plus, le Comité Directeur précise que tout joueur ou joueuse portant un tel accessoire ne sera pas autorisé à entrer sur le terrain.

b. Modifications réglementaires

Stéphanie PIOGER présente ensuite les dernières modifications réglementaires pour la saison 2018-2019 (voir l'annexe 14). Elle précise que les modifications réglementaires proposées des TITRE III et IV des Règlements Généraux (relatifs respectivement aux structures affiliées et aux licenciés) viennent mettre en conformité les règlements avec les évolutions statutaires ainsi que du Règlement Intérieur adoptées par les délégués à l'Assemblée Générale Fédérale d'Avignon.

c. Commission des Agents sportifs - dossiers disciplinaires

Stéphane KROEMER présente un compte rendu de la réunion de la Commission Interfédérale des Agents Sportifs (CIAS) à laquelle il a participé (voir l'annexe 15). Il souligne la difficulté rencontrée par l'ensemble des Fédérations de faire respecter leurs règlements en la matière et ajoute que cela est lié à la difficulté de l'examen d'agent sportif qui pousse de nombreux agents à travailler dans l'illégalité.

Il fait ensuite un point sur l'examen 2018 d'agent sportif puis sur les procédures disciplinaires ouvertes à l'encontre d'agents (voir la suite de l'annexe 13). Il souligne que certains agents déposeront des demandes de recours au CNOSF.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite qu'une information aux clubs concernés soit faite, via la commission CF PN, et qu'à l'avenir les clubs ne respectant pas le règlement relatif aux agents sportifs soient également sanctionnés.

Stéphane KROEMER souhaite également que les clubs concernés fassent l'objets de contrôles inopinés plus poussés de la part de la CCG.

Il rappelle que le rôle de la Commission des Agents Sportifs est également de sensibiliser, former les clubs et joueurs et accompagner les agents.

d. JIG

Stéphanie PIOGER rappelle que les formations JIG ont eu lieu et fait un point sur le suivi financier des clubs CF/PN (voir l'annexe 14). Elle souligne que seuls 13% des clubs n'ont pas transmis, ou juste partiellement, les informations à la commission. Par conséquent, la Commission de Discipline devrait être saisie.

e. Paris sportifs – croisement des fichiers

Jean-Philippe GAUDICHAU rappelle que depuis le 1^{er} janvier 2018, un arrêté du ministère des sports fixe réglementairement une liste exhaustive des personnes n'ayant pas le droit de parier sur les matchs de leur discipline. Cette interdiction concerne notamment les joueurs et les entraîneurs mais également les agents, les dirigeants des clubs ainsi que les dirigeants fédérations (ou de leurs organes déconcentrés) ainsi que leurs salariés, etc.

Des actions de sensibilisation et d'informations en la matière ont été menées en 2018 auprès de différents acteurs de la discipline avec la Française des Jeux ainsi que par l'intermédiaire de la LNB (auprès des acteurs du basketball professionnel masculin).

A l'instar des autres fédérations sportives et afin de garantir l'intégrité des compétitions nationales, il convient désormais de s'assurer que cette interdiction est bien respectée. Ce contrôle s'opère par un croisement entre les fichiers des parieurs des opérateurs de paris en ligne et des personnes qui ne sont pas autorisées à parier. Un premier croisement avait été opéré en 2015 et avait donné lieu à des procédures et sanctions disciplinaires

Il est demandé au Comité Directeur de valider le principe d'une demande de croisement de fichiers auprès de l'ARJEL au cours de la saison 2018/2019. Les caractéristiques (périodes, compétitions concernées) de cette demande seront arrêtées lors d'un prochain Comité Directeur.

Mili SPAHIC remercie de l'information fournie sur les paris sportifs et stipule qu'il ne peut pas prendre part aux débats.

Validation de la proposition par le Comité Directeur

Jacques LANG propose qu'une harmonisation entre les textes fédéraux, régionaux et départementaux soit effectuée.

10. Délégation Compétitions & Pratiques Sportives

a. Point général

Alain SALMON fait un point sur l'activité de la Commission Fédérale des Compétitions (voir l'annexe 17). Il précise qu'un séminaire a été organisé le 10 novembre avec les responsables des Commissions Régionales des Compétitions et que des propositions issues de ce séminaire seront présentées lors du Bureau Fédéral du 18 janvier 2019.

b. Récapitulatif des organisations de phases finales (Saison 2018-2019)

Il présente ensuite le récapitulatif des organisations des phases finales pour la saison 2018-2019. Toutes les organisations n'ayant pas été pourvues, une nouvelle proposition sera effectuée lors du Bureau Fédéral du 21 décembre 2018.

c. Modifications réglementaires (Saison 2019-2020)

Gérald NIVELON présente les modifications réglementaires pour la saison 2019-2020 (voir l'annexe 18).

Validation des modifications réglementaires par le Comité Directeur

11. Délégation Haut Niveau

a. Point général

Philippe LEGNAME fait un point sur les championnats de LFB, LF2 et NM1 (voir l'annexe 19). Il propose que, suite à la validation du Bureau Fédéral du 9 novembre, le Comité Directeur entérine le passage du nombre d'équipes de LFB participant aux Coupes d'Europe Féminines à 6.

Validation de la proposition par le Comité Directeur

De plus, il rappelle les modifications aux règles de participation des équipes de centre de formation en championnats nationaux qui ont été validées lors du Bureau Fédéral du 9 novembre (voir l'annexe 20), et demande au Comité Directeur de les entériner.

Validation de la proposition par le Comité Directeur

12. Délégation 3x3

a. Point général.

Jérôme PRIGENT annonce que la composition de la commission 3x3 sera proposée au prochain Bureau Fédéral. Il signale que de nombreux joueurs marquent des points mais qui ne sont pas comptabilisés car ils ne valident pas leur inscription sur la plateforme FIBA. Ils sont donc relancés et leurs profils corrigés, il s'agit d'un gros travail qui a rapporté entre 400 000 et 500 000 points à la FFBB.

b. Compte rendu de la réunion avec les ultra-marins

Il fait ensuite un compte rendu de la réunion qui s'est tenue durant l'Assemblée Générale avec les représentants des ligues ultramarines (voir l'annexe 21).

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que pour jouer au 3x3 il faut impérativement être licencié ou titulaire d'un pass.

Il signale également qu'il a reçu un mail d'une société marseillaise qui l'informe que la FIBA lui a confié l'organisation d'un tournoi Challenger. La FFBB n'ayant pas été informée ni consultée, il a fait part de son mécontentement à la FIBA. Il ajoute que le sujet du 3x3 est à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la FIBA à laquelle il participera et que, s'il n'obtient pas de réponse satisfaisante sur ce sujet, la FFBB créera son propre ranking national, comme cela existe au tennis.

c. Règlement des Opens

Stéphanie PIOGER présente ensuite les règlements des Open Start, Open Plus et Open de France (annexes 22, 23 et 24). Elle précise que ces règlements sont applicables dès cette saison. De plus, ils comprennent de nouveaux termes qui feront l'objet d'un lexique.

13. Questions diverses

Yannick SUPIOT a, dans le cadre de ses visites pour le soutien au sport, rencontré plusieurs députés et leur a signalé que des clubs qui sont employeurs ne maîtrisent pas ou peu les problématiques liées au prélèvement à la source. Bercy a confirmé avoir oublié le monde associatif.

René KIRSCH annonce que la ministre des sports s'est rendue dans le Grand Est où elle a visité le SLUC de Nancy sans que la Fédération ni la Ligue n'aient été informées ni associées. Il en a fait part à Alain CONTENSOUX afin qu'il relaie l'information.

Roland BLIEKAST signale qu'il a participé à la 53^{ème} réunion des Fédérations Françaises et Allemandes. Il fera parvenir un compte rendu à la Fédération. Le rassemblement U16 M se déroulera en Allemagne du 22 au 29 juin 2019. La date du rassemblement féminin n'est pas encore fixée.

Alain SALMON fait savoir au Comité Directeur que la Commission Compétitions et Pratiques Sportives n'a pas pris la décision de reporter les matchs de ce week end. Un seul pose problème pour le moment.

Gérald NIVELON a été alerté sur la question du prélèvement à la source et plus précisément pour les indemnités d'arbitres versées dans le cadre d'une caisse de péréquation.

Christian AUGER fait savoir au Comité Directeur qu'il a trouvé la réunion des présidents de ligues intéressante. Il ajoute qu'il a apprécié son séjour à l'INSEP et salue Michel RAT et remercie le Pôle France Yvan MAININI de son accueil.

Françoise EÏTO demande que des référents sur les questions de féminisation soient nommés dans les ligues. Elle remercie également l'INSEP et le Pôle France pour leur accueil.

Michel RAT exprime, au nom des représentants du Conseil d'Honneur, leur satisfaction quant à la réunion du vendredi matin. Il salue également l'ensemble des activités conduites par la Fédération.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite que les élections de la nouvelle ligue PACA se passent bien, les deux présidents des ligues actuelles étant par ailleurs présidents de commissions fédérales. Il remercie également les directeurs de pôles et les services pour leur travail durant cette année 2018.

Il est également ravi d'avoir tenu ce Comité Directeur à l'INSEP et souhaite le refaire tous les 2 ans. Il ajoute qu'il est fier du travail qui est fait au Pôle France Yvan MAININI et adresse ses remerciements à Michel RAT qui est également président du Centre Fédéral.

Prochaine réunion du Comité Directeur les 8 et 9 mars 2019.